

PV AGO APRÈS-GE - Mardi 30 mai 2017

Impact Hub - 18h30

Présents : 21 organisations et 26 membres individuels + 4 auditeurs.

Excusés : 13 organisations et 16 membres individuels

Liste complète des participant-e-s et excusé-e-s:

http://intranet.apres-ge.ch/system/files/files/presences_et_excuses_-_ag_apres-ge_30.05.2017.pdf

Présidente d'AG : Carole Zraggen Linser (CLZ)

PV : Anouk Zosso

1. Accueil et bienvenue

CZL, membre du comité depuis 2011 et présidente depuis 3 ans, ouvre l'AG à 18h45.

Félix nous souhaite la bienvenue à Impact Hub : Impact Hub fait partie d'un réseau global, c'est un espace physique pour des porteurs de projets pour un monde meilleur. Impact Hub existe à Genève depuis 2 ans. Ces espaces de coworking existent aussi à Zurich et prochainement à Lausanne.

CZL : 2 personnes sont choisies pour le rôle de scrutateur et pour compter les bulletins de vote.

2. Adoption de l'Ordre du jour de la présente Assemblée générale

OdJ adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux des assemblées générales 2016, soit 24 mai et 7 décembre 2016

PV de l'AGO du 24 mai 2016 adopté à l'unanimité.

PV de l'AGE du 7 décembre 2016 adopté à l'unanimité.

Remarque de René Longet : Le Comité a pris des tâches qu'il s'engage à respecter.

4. Rapport de gestion 2016

1. Présentation et approbation du rapport d'activités 2016

La version intégrale du RA est disponible sur notre site internet:

http://intranet.apres-ge.ch/system/files/files/apres-ge_ra_2016.pdf

CZL : Remerciements et présentation de l'équipe actuelle d'Après-Ge: Caroline Piffaretti, Anouk Zosso, Sandra Vasquez, Ludivine Bertizzolo, Fanny Bernard, Antonin Calderon, Muriel Besse.

Un remerciement particulier à Lara Baranzini qui travaille à la Chambre depuis 2007 en tant que « Responsable du Pôle Développement et Promotion de l'ESS » et qui quitte son poste le 31 mai 2017 : elle a été présente comme bénévole, membre du comité puis salariée de la Chambre. Elle a contribué à de nombreux projets, notamment l'approche par les critères (au lieu de l'approche par le statut juridique). C'est une des innovations à Genève et qui est reprise dans d'autres pays européens. Elle s'est également beaucoup impliquée dans la publication de l'étude statistique réalisée en 2015 et qui offre un panorama de l'ESS à Genève et était présente pour les différents événements/stands auxquels Après-Ge a participé.

La chambre est organisée en 3 pôles:

- **Pôle Emploi-Formation** qui correspond au PPE+ (mesure de l'emploi) et qui fête ses 10 ans cette année. Ce programme est en partenariat avec l'OCE et permet à des personnes au chômage de pouvoir exercer un métier/stage pendant une durée déterminée et donne une chance à une personne de retrouver un emploi. Le taux de réussite est important et se mesure notamment avec l'indicateur du pourcentage de personnes ayant retrouvé un emploi après leur stage (taux de reclassement). 48% des personnes ayant suivi le programme PPE+ en 2016 ont retrouvé un emploi dans l'ESS, et 10 personnes ont été engagées dans la structure d'accueil. Ce programme couvre 90% des rentrées financières de la Chambre.

Les enjeux 2017 : faire un sondage auprès de 50 membres qui ont accueilli des participant-e-s PPE+; renforcer l'équipe; bénéficier de nouvelles capacités; formuler de nouveaux projets. Les 10 ans du PPE+ seront célébrés le 24 novembre 2017.

- **Pôle Développement et Promotion de l'ESS:** le but est de développer la base des membres et de développer les liens avec les réseaux locaux. En 2016, l'accent a été mis sur la jeunesse notamment par le biais d'événements tel que la journée « Step Into Action » : sensibilisation des jeunes écoliers; il y a eu également une journée de formation pour les enseignants en partenariat avec le DIP et educaion21 afin de leur fournir

les outils pour promouvoir l'ESS; Après-Ge s'est aussi engagée dans la défense des deux référendums sur les coupes budgétaires, en servant notamment de relai d'information. Des liens forts se sont noués avec Monnaie Léman et ont été consolidés, par la mise en place d'un groupe de travail pour la mise en place du système de Crédit mutualisé LEMANEX (crédit mutuel inter-entreprises). Les prochaines réunions auront lieu le 8 et 12 juin. Plusieurs Cafés des bonnes pratiques ont eu lieu sur des thématiques variées; un Workshop; une conférence avec Vincent Kaufmann de la Fondation Ethos ; la production d'un papier sur la lucrativité limitée (qui est un des critères-phare de l'ESS). Après-Ge a également participé à plusieurs événements: Alternatiba avec plusieurs partenaires de la Chambre qui se sont réunis sous la tente de l'ESS; la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat; l'Eco-congrès de Bâle; le forum sur la durabilité; l'AG du RIPESS.

Présentation d'Antonin Calderon : il est arrivé à Après-Ge à travers le projet Monnaie Léman, chez qui il travaille en parallèle. Il souhaite développer le potentiel d'interactions économiques entre les membres et également lutter contre certains préjugés liés à l'ESS (manque d'information, c'est plus cher,...). La chambre, en partenariat avec Monnaie Léman, veut renforcer ces liens car si on travaille tous ESS, on se renforce et au fur et à mesure les dépenses seront moindres. Objectifs à venir:

- Développer les liens entre les membres, mieux et plus communiquer, améliorer l'intégration de membres clés dans des filières moins présentes dans la chambre ;
- Prospecter d'autres réseaux sociaux (diaspora, mastodon)
- Rendre visibles les biens et services des membres (plateforme commune accessible).
- Promotion mise en place de partenariat (neonomia, softweb...) et mettre en lien des porteurs de projets en devenir avec d'autres qui ont plus d'expérience (p. ex des jeunes avec des plus anciens).
- Participer à des événements clés : Alternatiba, Semaine de l'entrepreneuriat, Smart City,...
- Développer l'aide aux projets : avec p.ex la mise à disposition de locaux à la Jonction pour les membres : prestation pour les membres qui pourrait se développer dans le futur (beaucoup de demandes).

- **Pôle développement économique** : nouveau pôle depuis janvier 2017. Le but est de renforcer les relations économiques entre les membres, renforcer les échanges de biens et services et augmenter la part de l'ESS dans les échanges.

Présentation de Fanny Bernard : elle a travaillé 2 ans chez Essaim. Elle souhaite développer les échanges entre les membres, p.ex dans la filière

agricole, dynamiser les échanges, et fortifier le réseau ESS ensemble à travers:

- la co-organisation de G3iD : journée de co-création sur l'accélération de la mise en place des outils ESS dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- la dynamisation des échanges entre les membres autour de lunchs avec différentes thématiques abordées ;
- la recherche de co-création des nouvelles formes de société ;
- la rencontre des membres, le fait de faire émerger les besoins, et la mise en place d'actions notamment avec davantage de visibilité et des prestations de communication pour les diffuser ;
- la rencontre du comité et du COPIL une fois par mois.

Essaim a fermé en juin 2016 : 5 collaborateurs ont été licenciés et environ 20 Entrepreneurs Salariés (ES) ont dû se tourner vers d'autres solutions. Certains des ES se sont regroupés dans une coopérative d'entrepreneurs salariés (neonomia). Le travail d'évaluation d'ESSAIM est disponible dans le RA.

Le Secrétaire Général Marc Bieler a également quitté Après-Ge à la fin juin 2016.

La Chambre a été mandatée par la commune de Meyrin pour l'écoquartier des Vergers afin de sélectionner les entreprises et commerces qui occuperont les arcades en tenant compte de critères environnementaux et sociaux (travail de rating d'après les critères ESS). La Chambre a l'opportunité de se profiler avec ces compétences pour d'autres projets similaires.

Après-Ge est membres et fait partie du jury du Prix IDDEA : mise en place de tutorat/coaching pour l'automne 2017.

2. Présentation et approbation des comptes 2016

L'année 2016 a été bien meilleure que 2015 avec un déficit de CHF 7'114.-. Les comptes déficitaires sont en partie dus à la fin d'Essaim (malgré une aide la Ville de Genève) et aussi en partie dus à la colocation à la Rue Liotard (un espace de coworking avec plusieurs associations sous-locataires) où une partie des bureaux sont trop souvent inoccupés.

Les comptes sont disponibles dans le Rapport d'activités. Le rapport de l'organe de révision des comptes (Fiduciaire Chavaz) est également à votre disposition.

Vote : Approbation à l'unanimité du rapport de gestion 2016 et décharge au comité.

5. Élection des vérificateurs-trices aux comptes

Vote: La Fiduciaire Chavaz SA est réélue à l'unanimité pour la révision des comptes.

Cette fiduciaire n'est pas membre de la Chambre pour assurer l'indépendance de leur travail.

6. Élection du comité

12 membres actuels : 11 se représentent : Grégory Chollet, Christophe Dunand, Jérôme Laederach, René Longet, Sandrine Meyer-Chanson, Claude Mudry, Michel Pluss, Eric Rossiaud, Rolin Wavre, Quentin Mathieu et Carole Zraggen Linser.

Shantala Dishon ne se représente pas au comité.

Nouvelle candidature : Aude Vermeil, directrice de Fonction Cinéma depuis 2007.

En réponse à une interpellation à l'AG 2016, le comité ne souhaite pas introduire dans les statuts la limitation du nombre d'années de présence au comité: actuellement il y a une bonne dynamique avec un comité diversifié et homogène et qui est aligné sur les visions/missions de la Chambre. Le renouveau qui a lieu chaque deux ans avec des départs et des nouvelles candidatures suffit à garantir une bonne diversité.

Le comité a notamment travaillé sur les aspects de transition, vers quoi on se dirige et quand le but aura été atteint. Le papier collectif a été validé par le comité et est disponible sur notre site internet :

http://www.apres-ge.ch/system/files/attachments/files/news/transition_apres-ge_recto-verso.pdf

Le comité n'est pas élu globalement. Les membres ont la possibilité de tracer des candidatures sur le bulletin de vote.

Votes : le comité 2017-2019 est élu pour un mandat de 2 ans avec les membres suivants : Grégory Chollet, Christophe Dunand, Jérôme Laederach, René Longet, Sandrine Meyer-Chanson, Claude Mudry, Michel Pluss, Eric Rossiaud, Aude Vermeil, Rolin Wavre, Quentin Mathieu et Carole Zraggen Linser.

7. Modification des statuts (en vue de la reconnaissance d'utilité publique)

La chambre veut faire la demande de reconnaissance d'utilité publique, d'où des modifications de statuts nécessaires pour faire cette demande. Trois articles des statuts doivent être modifiés:

- Art 13 : Clause de non-retour (en cas de dissociation l'actif disponible doit être redistribué à une organisation poursuivant des buts similaires). Modification de l'art 13 : vote accepté à l'unanimité
- Art. 9 : Clauses de non rémunération (les membres du comité agissent bénévolement...). Modification de l'art 9: vote accepté à l'unanimité
- Art 6§2 : Respect du code civil suisse (des assemblées peuvent avoir lieu si le cinquième des membres de l'association en fait la demande). Modification de l'art 6§2: vote accepté à l'unanimité

Le détail des modifications sont disponibles sur le site :
http://intranet.apres-ge.ch/system/files/files/proposition_modification_statuts_apres-ge_2017.05.30.pdf

8. Divers – Propositions individuelles

Remarque d'un membre par rapport à la cotisation annuelle : il y a beaucoup de prestations pratiques et la cotisation n'est pas très élevée pour ce qu'on reçoit en retour.

Fin de la partie statutaire.

Dès 19h45 - Apéro-conférence „**Le quartier, autrement**“, avec la présentation de membres inspirants d'APRES-GE.

Présentation de 5 membres de la Chambre : pourquoi, comment, leur situation actuelle, questions-réponses.

- Mandat de la Chambre à l'écoquartier des Vergers
- Supermarché Participatif Paysan
- L'Auberge des Voisins
- L'Espace chantier
- Neonomia

Les présentations sont disponibles avec l'ensemble des slides de l'AG :
http://intranet.apres-ge.ch/system/files/files/ago_2017_apres-ge_-_presentation_finale.pdf

L'AG se termine à 20h45 !